



# La gestion pilotée à cinq ans des FIBTP

Pour les fonds FIBTP, nous recherchons en cinq ans la meilleure performance possible avec un niveau de risque limité. Pour cela, nous investissons pour partie dans des actions et pour partie dans des produits de taux, selon des proportions qui varient dans le temps.

## Politique d'investissement

Historiquement, l'investissement en actions est celui qui procure le plus grand rendement sur une période longue. Donc, plus l'échéance du placement est lointaine, plus la part de votre portefeuille placée en actions peut être importante.

Cependant, étant donné que c'est aussi un actif risqué et sujet à des variations importantes, les actions sont progressivement remplacées par des produits de taux plus sécuritaires (obligations et produits monétaires). Selon la nature des placements des fonds de la gamme FIBTP, vos avoirs seront plus ou moins exposés aux risques suivants : risque de perte en capital, risque de taux, risque actions.

Le fonds peut être ainsi investi jusqu'à 25 % en actions au maximum la première année, sachant que la part des actions ne pourra plus excéder 10 % à partir de la cinquième année. La part des actions est donc progressivement réduite au fil des années et remplacée par des produits de taux.

